

## Communiqué de **Presse**

---

### **Les principaux sujets adoptés lors de la commission permanente du lundi 10 mars**

Réunis en commission permanente lundi 10 mars, les élus du Conseil départemental ont adopté les 24 rapports de l'ordre du jour.

Fidèle à la mise en œuvre des engagements pris avec et pour les Nivernais dans le cadre du dialogue direct, le Conseil départemental poursuit son travail pour :

- Prendre soin de toutes et tous, à tous les âges.

L'accès à la santé, priorité majeure du Département, signifie évidemment renforcer le temps médical, mais il s'agit également de travailler à la prévention des maladies et de leurs complications. C'est dans cette idée, nécessaire pour le bien-être des Nivernais autant que des comptes publics, puisque la prévention est aussi coûts évités, que le Centre de santé de Nevers accueillera bientôt une diététicienne, aux côtés des soignants.

Prendre soin des gens, c'est aussi s'attacher à ce qui fait du bien à l'âme, à l'esprit, au lien social et à l'attractivité du territoire. Pour toutes ces raisons, la culture tient une place évidente. Le Conseil départemental valide ainsi son soutien financier à la commune de Fourchambault pour son projet Lire sous les Halles, ainsi qu'à deux associations pour leurs projets culturels.

- Faire de la jeunesse le cœur du projet nivernais

Amélioration des conditions d'apprentissage, d'éducation mais aussi d'émancipation, façonner la Nièvre telle que les jeunes la rêvent, la vivent, s'y projettent, voilà la feuille de route suivie par le Conseil départemental auprès des jeunes et de ceux qui les accompagnent au quotidien.

Pour l'heure, et en plus du dialogue direct qui se poursuit avec la jeunesse nivernaise, les élus continuent de s'engager auprès des collègues pour permettre un quotidien éducatif propice à la réussite. Et pour développer les projets du territoire indispensables à sa vitalité, l'appel à projets Économie sociale et solidaire, qui mobilise notamment le réseau associatif très dense de la Nièvre, sera bientôt lancé.

- Piloter les changements écologiques

Au sortir du Salon international de l'agriculture qui a encore cette année vu la Nièvre bien récompensée, et à l'heure où le nouveau président de la Chambre d'agriculture réaffirme que la fierté agricole passe aussi par le développement du bio, le Conseil départemental, avec les contrats de projets individuels, poursuit l'accompagnement des exploitations agricoles dans leur modernisation et dans leur adaptation à de nouveaux enjeux de production ; il maintient également son soutien aux manifestations agricoles. Même dans un contexte de tension budgétaire, nous continuons à faire tout ce qu'il nous est possible.

- Réveiller les fiertés nivernaises

La Nièvre est riche de ses atouts naturels, qu'il nous appartient de préserver, du dynamisme de ses habitants et de celles et ceux qu'ils ont élus, et du soutien que chacun apporte à l'autre.

C'est ainsi que le Conseil départemental s'engage à présenter la candidature de l'étang de Baye, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, pour protéger ce joyau nivernais dont l'écosystème fait face à de nouvelles vulnérabilités dues au changement climatique.

Et parce que la Nièvre est belle de sa diversité, nous avons réaffirmé notre soutien aux territoires qui la composent et la font vivre de tous leurs projets à travers les contrats cadres de partenariat pour les territoires des communautés de communes Amognes Cœur du Nivernais, Haut Nivernais Val d'Yonne et Bazois Loire Morvan.

**Contact :**

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

---